



Faculté des arts et des sciences
Département de mathématiques et de statistique

Programmes en
statistique

GUIDE du 2^e cycle*

MAÎTRISE EN STATISTIQUE
(2-194-1-0)
45 crédits

2026-2027

**Dans ce document, le masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.*

**BIENVENUE
AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES EN STATISTIQUE
DU DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE**

Guide des études en statistique

Ce guide a été conçu comme un outil dont les renseignements pratiques devront être complétés par la lecture des documents officiels émis par l'Université de Montréal (**UdeM**), dont le [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#).

Études supérieures en statistique

Les études en statistique sont rattachées au [Département de mathématiques et de statistique \(DMS\)](#). Le DMS est lui-même intégré à la Faculté des arts et des sciences (**FAS**), et, pour ce qui est des programmes de 2^e et 3^e cycles, il relève des Études supérieures et postdoctorales (**ESP**). Une grande variété de [cours avancés](#) est proposée en statistique mathématique, appliquée et en biostatistique. Le grand nombre d'[activités scientifiques](#) à Montréal ainsi que la qualité de nos cours hissent nos programmes parmi les meilleurs en Amérique du Nord.

PERSONNES-RESSOURCES

Responsable du comité des études supérieures en statistique (CÉS-STAT)

Mylène Bédard ces-stat@dms.umontreal.ca

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-4223

Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Marie Lyne Martel tgdesup@dms.umontreal.ca

Technicienne en administration (TA)

Rozanie Jean Brice Joseph administration@dms.umontreal.ca

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-5153

Responsable en informatique

Michele Nasoni nasoni@dms.umontreal.ca

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-5221

COMMUNICATIONS AVEC LE DMS ou L'UdeM

Les étudiants doivent toujours **utiliser leur adresse institutionnelle** (prenom.nom@umontreal.ca) lorsqu'ils communiquent avec le personnel administratif et les enseignants de l'UdeM. De plus, ils doivent toujours indiquer leur **numéro de matricule** (ex. 20161234).

Aide-mémoire des échéances et exigences importantes

Modalité avec mémoire de recherche

Exigences	Échéances
Confirmation de l'inscription à chaque session du programme (avec ou sans cours)	Chaque début de trimestre (automne, hiver, été).
Inscription aux cours	Chaque début de trimestre de la scolarité (automne, hiver).
Plan global d'études	À remplir via l'onglet « Plan global d'études » dans votre <i>Centre étudiant</i> avant la fin du 1 ^{er} trimestre.
Choix d'un directeur de recherche et en aviser la TGDE	Avant la fin du 1 ^{er} trimestre de scolarité.
Enregistrement du sujet de recherche	Avant la fin du 2 ^e trimestre de scolarité. Contactez la TGDE pour obtenir le formulaire qui devra lui être retourné une fois rempli.
S'il y a lieu, demandes liées à la rédaction du mémoire (par articles, en anglais).	Au moins trois mois avant le dépôt.
Avis de dépôt du mémoire	Deux mois avant le dépôt.
Nomination du jury	Le jury est nommé par la FAS après que le formulaire approprié lui a été transmis par la TGDE. L'étudiant n'est pas consulté sur la composition du jury.
Dépôt du mémoire (avec l'accord du directeur de recherche)	Avant la fin du 6 ^e trimestre à temps plein (2 ans) ou l'équivalent à demi-temps.
Corrections du mémoire	Après la remise par le jury du formulaire approprié lorsqu'il juge que des corrections sont requises.
Dépôt final du mémoire sur papyrus	Après que la TGDE a reçu le formulaire d'acceptation du mémoire du président du jury.

Modalité avec stage et rapport de stage

Exigences	Échéances
Confirmation de l'inscription à chaque session du programme (avec ou sans cours)	Chaque début de trimestre (automne, hiver, été).
Inscription aux cours	Chaque début de trimestre de la scolarité (automne, hiver).
Choix d'un professeur pour superviser le stage	Avant l'enregistrement du projet de stage.
Enregistrement du projet de stage	Au plus tard 1 mois avant le début du stage.
Dépôt du rapport de stage (avec l'accord du superviseur)	Avant la fin du 6 ^e trimestre à temps plein (2 ans) ou l'équivalent à demi-temps.

Inscription et choix de cours

Confirmation de l'inscription à tous les trimestres du programme

Les étudiants doivent être **inscrits tous les trimestres**. La confirmation du choix du statut doit être transmise à la TGDE via le formulaire d'inscription disponible dans le *Centre étudiant* avant le début de chaque trimestre. Plus précisément, ils devront confirmer si leur statut est « en scolarité » ou « en rédaction », et s'ils sont à « temps plein » ou « demi-temps ». Exceptionnellement, les étudiants peuvent demander un congé ou une suspension (voir le règlement pédagogique plus loin) :

- **Statut « en scolarité »** : Les étudiants sont inscrits en scolarité tant qu'ils n'ont pas satisfait à toutes les exigences de la scolarité :
 - Avoir réussi tous les crédits de cours requis dans leur programme.
 - Avoir déposé leur formulaire d'enregistrement de projet de recherche/de projet de stage.
 - Avoir été inscrit à 3 trimestres à plein temps ou l'équivalent.
- **Statut « en rédaction »** : Pour être inscrits au statut « en rédaction », les étudiants doivent avoir satisfait toutes les exigences de la scolarité. Les frais de scolarité sont beaucoup moins élevés avec ce statut.
- **Temps plein/demi-temps** : L'inscription à la maîtrise peut se faire à temps plein ou à demi-temps. Ce statut ne dépend pas, comme au 1^{er} cycle, du nombre de crédits de cours auquel les étudiants sont inscrits. Ainsi, ils peuvent être à temps plein sans être inscrits à un cours.

Inscriptions aux cours

Toute demande d'inscription, d'annulation ou d'abandon de cours doit se faire via le formulaire correspondant, disponible dans la tuile **Vos formulaires** de votre *Centre étudiant*. Les demandes sont soumises à l'approbation du responsable du CÉS-STAT et, le cas échéant, de leur directeur de recherche.

- DATES LIMITES DE TRANSACTION :
 - Annulation/modification d'inscription sans mention dans le relevé de notes :
 - Automne 2026 : 16 septembre
 - Hiver 2027 : 22 janvier
 - Abandon de cours avec mention ABA au relevé de notes :
 - Automne 2026 : 6 novembre
 - Hiver 2027 : 12 mars

Les étudiants ont la responsabilité de vérifier sur leur avis d'admission si des **cours complémentaires** ou **préparatoires** leur sont exigés. Ces cours sont alors inscrits à titre « complémentaire » et, bien qu'ils soient obligatoires, leurs résultats ne sont pas comptabilisés dans le cumul des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

Séminaire des étudiants gradués en statistique

Le DMS s'attend à ce que les étudiants participent au *Séminaire des étudiants gradués en statistique* pendant toutes leurs études aux cycles supérieurs en statistique. Ce séminaire est organisé pour les étudiants aux cycles supérieurs en statistique. Il donne l'occasion aux étudiants de présenter à leurs collègues leurs intérêts de recherche et d'apprendre d'autres sujets.

Formulaires

Les formulaires nécessaires au cheminement des étudiants sont accessibles sur les sites suivants :

<https://dms.umontreal.ca/fr/ressources-et-services/ressources-et-formulaires>

<https://esp.umontreal.ca/documentation/#documentation-pour-le-cheminement-et-l-encadrement-aux-cycles-superieurs>

Cours et horaires

Les horaires des cours offerts par le DMS peuvent être consultés sur le site :

<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cours-et-horaires>

Programme

Cheminement

Le programme de maîtrise en statistique (2-194-1-0) comporte un choix entre **deux options** :

- option « Générale » modalité avec mémoire ou modalité avec stage,
- option « Biostatistique » modalité avec stage.

Dans la modalité avec stage, les étudiants ont la responsabilité de trouver un stage. Ils doivent ensuite trouver un superviseur sur leur lieu de stage, ainsi qu'un superviseur qui est professeur du DMS pour encadrer leur stage.

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-statistique/structure-du-programme/>

Exigences du programme de maîtrise

• Option générale – Segment 70

- Modalité avec mémoire : 19 crédits de cours, dont 7 crédits de cours obligatoires, au moins 6 crédits de cours à option et un maximum de 6 crédits au choix :
 - *Cours obligatoires* (7 crédits) : STT6532, STT6533, STT6700 (Bloc MM-70A).
 - *Cours à option* : un minimum de 6 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle STT (Bloc MM-70B).
 - *Cours au choix* : au maximum 6 crédits de cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités et/ou cours de 1^{er} cycle de sigle STT du DMS, avec l'approbation du responsable de programme (MM-bloc 70C).
 - *Mémoire* : 26 crédits (Bloc MM-70D).
- Modalité avec stage : 25 crédits de cours, dont 7 crédits de cours obligatoires, au moins 12 crédits de cours à option et un maximum de 6 crédits au choix :
 - *Cours obligatoires* (7 crédits) : STT6532, STT6533, STT6700 (Bloc ST-70A).
 - *Cours à option* : un minimum de 12 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle STT (Bloc ST-70B).
 - *Cours au choix* : au maximum 6 crédits de cours de cycles supérieurs d'autres disciplines ou d'autres universités et/ou cours de 1^{er} cycle de sigle STT du DMS, avec l'approbation du responsable de programme (Bloc ST-70C).
 - *Stage*: 20 crédits (Bloc ST-70D).

• Option biostatistique – Segment 71

- Modalité avec stage : 29 crédits de cours, dont 17 crédits de cours obligatoires et au moins 12 crédits de cours à option:
 - *Cours obligatoires* (17 crédits) : MSO6014, MSO6075, MSO6611, MSO6619, STT6516, STT6532 et STT6533 (Bloc 71A).
 - *Cours à option de sigle STT*: entre 6 et 9 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle STT (Bloc 71B).
 - *Cours à option d'autres sigles* : entre 3 et 6 crédits de cours de cycles supérieurs de sigle MSO, IFT ou PHM (Bloc 71C).
 - *Stage*: MSO6126, 16 crédits (Bloc 71D).

Passage accéléré au Ph. D. en statistique

Les étudiants ayant terminé leur 3^e trimestre de maîtrise dans la modalité avec mémoire, ainsi que tous les cours de leur programme pourraient effectuer un passage accéléré au doctorat, sans avoir à rédiger un mémoire. Ce passage accéléré s'adresse aux étudiants démontrant des aptitudes supérieures à la moyenne et qui sont appuyés par leur directeur de recherche.

Pour plus d'informations :

<https://fas.umontreal.ca/etudes/maitrises-dess-et-microprogrammes/passage-accelere-au-doctorat/>

<https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/bourses-disponibles-aux-cycles-superieurs/#etudes-superieures-et-postdoctorales>

Rédaction et dépôt du mémoire

Langue de rédaction

Le mémoire doit normalement être rédigé en français. Avec l'accord du directeur de recherche, une demande d'autorisation à le rédiger en anglais peut être faite en fournissant un justificatif de cette demande. Elle doit être transmise à tgdesup@dms.umontreal.ca. Si le responsable de programmes autorise la demande, cette autorisation devra accompagner le mémoire au moment du dépôt.

Présentation du mémoire

La présentation du mémoire doit être conforme aux normes décrites dans le *Guide des mémoires et des thèses* de l'Université de Montréal :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/CHE_GuideMemoiresTheses.pdf

Afin de faciliter le respect de ces règles de présentation, l'équipe de soutien informatique du DMS a créé un gabarit avec le logiciel LaTeX (*gabaritmem.tex*) et il a fourni des informations sur l'utilisation de ce gabarit et du logiciel LaTeX disponibles sur ce site web :

<https://dms.umontreal.ca/wiki/index.php?title=LaTeX>.

Avis de dépôt du mémoire

Environ deux mois avant le dépôt du mémoire, les étudiants doivent remplir le formulaire *Avis de dépôt d'un mémoire de maîtrise* et le transmettre à tgdesup@dms.umontreal.ca :

https://udemontreal.sharepoint.com/sites/ESP/Documents/Cheminement/Formulaires/gr01-m_dyn.pdf

Dépôt du mémoire

Avec l'accord de leur directeur de recherche, les étudiants déposent leur mémoire en transmettant le fichier PDF du mémoire à tgdesup@dms.umontreal.ca

Dépôt final du mémoire

Après que leur jury aura recommandé l'acceptation de leur mémoire, les étudiants recevront un message de la TGDE leur expliquant les étapes à suivre pour faire le dépôt final de leur mémoire sur le site Papyrus.

Financement

Bourses

Les étudiants pourraient bénéficier de bourses provenant de fonds alloués au département par les ESP ou d'autres sources (bourses de recrutement, bourses d'excellence, etc.), ou de bourses d'organismes subventionnaires. Ils pourront aussi poser leur candidature pour divers concours de bourses. *L'information sur les différents concours de bourses est généralement transmise par courriel.* Pour plus d'informations, consulter les sites suivants :

<https://dms.umontreal.ca/fr/ressources-et-services/soutien-financier>

<https://bourses.umontreal.ca/accueil/>

<https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite/>

<https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/clinique-des-bourses/>

Quelques bourses et concours à surveiller :

- [CRSNG](#)
- [FRQNT](#)
- [ISM](#)
- [Bourses d'excellence des ESP](#)
- [MITACS](#)

Contrats d'auxiliaire d'enseignement ou de correcteur

Des contrats d'auxiliaire d'enseignement ou de correcteur sont offerts, sur une base sélective, aux étudiants des cycles supérieurs. Les affichages se font en août pour le trimestre d'automne, en décembre pour le trimestre d'hiver et en avril pour le trimestre d'été. L'information sera transmise par courriel aux étudiants (à leur adresse institutionnelle : prenom.nom@umontreal.ca).

Soutien financier provenant de fonds de recherche du directeur de recherche

Plusieurs professeurs disposent d'une subvention personnelle de recherche permettant de contribuer au financement des étudiants. Lors du choix du directeur de recherche, ce genre de considération pourrait être discuté.

Règlement pédagogique

Étant les premiers responsables de la gestion de leur propre dossier, les étudiants sont instamment invités à prendre connaissance du règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales. <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Précision importante quant au système de notation

Les notes attribuées aux étudiants dans chacun des cours s'appuient sur une [échelle de notation](#) où chaque lettre correspond à un nombre de points. Ainsi, l'obtention de la note A+ équivaut à 4.3 points.

La moyenne minimale pour obtenir un diplôme de maîtrise est de 2.7 points. Les étudiants sont à risque d'exclusion du programme s'ils n'obtiennent pas ce seuil, c'est-à-dire, une moyenne cumulative d'au moins 2.7/4.3.

Précisions concernant la reprise de cours en cas d'échec

La note minimale pour la réussite d'un cours aux cycles supérieurs est **C**. En cas d'échec, les étudiants ont droit à une reprise du cours, selon les modalités prévues à [l'article 35 du Règlement pédagogique](#). À noter que lors d'une reprise d'un cours, la note maximale obtenue par les étudiants ne peut être supérieure à **B -**.

Scolarité minimale et inscription maximale

Les étudiants à la maîtrise doivent faire un minimum de 3 trimestres de scolarité avec un statut de temps plein (ou l'équivalent à demi-temps). Les étudiants sont inscrits pour un maximum de 6 trimestres à plein temps, excluant les trimestres d'interruption ou de suspension.

Prolongation

Les étudiants dans l'incapacité de déposer leur mémoire ou leur rapport de stage à la fin de leur 6^e trimestre d'inscription au programme doivent faire une demande prolongation en remplissant le formulaire à cet effet dans leur *Centre étudiant*. La prolongation peut être de 1 à 3 trimestres consécutifs. Une seule demande par étudiant et programme d'études est autorisée. À noter que ni la suspension ni l'interruption d'études ne sont autorisées durant une prolongation.

Interruption des études, congé ou suspension

Les étudiants peuvent momentanément interrompre leurs études. Il existe trois catégories d'interruption des études : le congé parental, le congé de maladie et la suspension. Une suspension d'inscription peut être demandée pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par la direction.

Pendant les trimestres d'interruption des études, les étudiants perdent leurs accès aux différents services de l'université dont bénéficient les étudiants réguliers du programme, tels que la supervision des professeurs, les versements de bourses, l'obtention de contrats d'auxiliaire d'enseignement, la participation à des activités académiques ou le prêt de livres dans le [réseau des bibliothèques de l'Université de Montréal](#). Les étudiants doivent prendre en considération que, pour être admissibles à certaines bourses, l'Université de Montréal et certains organismes

subventionnaires requièrent que les étudiants n'aient demandé aucune suspension, sauf en cas de grave maladie.

Les trimestres d'interruption peuvent être consécutifs ou non. Les étudiants internationaux ayant un visa ou un permis d'études ont la responsabilité de valider auprès du Bureau des étudiants internationaux les conséquences d'une interruption d'études sur leur statut d'immigration. À noter que, pour les étudiants internationaux, la suspension n'est autorisée qu'au trimestre d'été.

Toute demande de suspension doit être adressée au responsable du programme et transmise à la TGDE.

Plagiat

Les étudiants doivent prendre connaissance du règlement facultaire sur le plagiat.

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

À moins de mention contraire, l'utilisation de l'intelligence artificielle n'est pas permise.

Ombudsman

Les étudiants peuvent s'adresser à l'ombudsman de l'Université de Montréal s'ils estiment ne pas avoir reçu un traitement administratif équitable et s'ils ont épuisé les recours internes à leur disposition.

<https://ombudsman.umontreal.ca/accueil/>

Quelques liens utiles

Département de mathématiques et de statistique (DMS)

Information générale : <https://dms.umontreal.ca/fr/>

Inscription à un cours hors établissement — BCI (HEC, McGill, Concordia, UQAM, etc.)

Procédure et formulaire d'inscription (sujet à l'approbation du responsable de programme) :

- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) demande : <https://aehe.bci-gc.ca/fr/>
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) info : <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>

Service de consultation statistique (SCS) :

<http://www.dms.umontreal.ca/ressources-et-services/service-de-consultation-statistique/>

Institut des sciences mathématiques (ISM) : <https://ism.uqam.ca/accueil/?language=fr>

Centre de recherches mathématiques (CRM) : <https://www.crmath.ca/>

Association étudiante

Les étudiants des cycles supérieurs sont membres de l'Association étudiante des cycles supérieurs en mathématiques et en statistique de l'Université de Montréal (AÉCSMS).

Pour joindre l'association : local 4192 du Pavillon André-Aisenstadt, aecsms@dms.umontreal.ca.

L'AÉCSMS est membre de la [Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal](#) (FAÉCUM).

Étudiants internationaux

Les étudiants internationaux bénéficient du soutien de **UdeM International** qui a le mandat de faciliter leur intégration à la communauté universitaire et leur adaptation à la société québécoise et de les guider dans leurs démarches pour l'obtention d'un permis d'études.

<https://international.umontreal.ca/accueil/>

Droits de scolarité

Information : <https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/>

Financement/bourse

Information : <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite/>

Clinique des bourses : <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/clinique-des-bourses/>

Bureau du registraire

Information : <http://registraire.umontreal.ca/accueil/>

Demande de documents et d'attestations officiels : <http://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/commander-un-document/>

Calendrier universitaire : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/>

Dates importantes (annulation, abandon) : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/modification-annulation-et-abandon-de-cours/>

Études supérieures et postdoctorales (ESP)

Information : <https://esp.umontreal.ca/accueil/>

Règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Plan global d'études. Guide de l'étudiant :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Encadrement/PGE_guide_etudiant.pdf

Encadrement aux études supérieures. Bonnes pratiques :

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Encadrement/EncadrementBonnesPratiques.pdf>

Faculté des arts et des sciences

Information : <http://fas.umontreal.ca/accueil/>

Bibliothèques

Les étudiants ont accès au réseau des bibliothèques de l'UdeM et également aux collections de plusieurs autres bibliothèques universitaires. La [bibliothèque de mathématiques et d'informatique](#) se trouve au 2^e étage du pavillon André-Aisenstadt. Pour plus d'information :

<https://bib.umontreal.ca/guides/nouvel-etudiant>

Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos>

- Centre de santé et de consultation psychologique
- Centre étudiant de soutien à la réussite
- Ressources socio-économiques
- Ateliers culturels

CEPSUM

Les étudiants ont accès, selon les règlements et modalités en vigueur, au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal. Pour plus d'information :

<https://www.cepsum.umontreal.ca/>

Mobilité étudiante

Les étudiants souhaitant effectuer un séjour d'études à l'étranger peuvent obtenir des renseignements en consultant les sites suivants :

<https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/stage-de-formation-ou-de-recherche/>

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-de-ludem/decouvrir-le-monde/>

Coordonnateur de stages en sciences

Bureau 2155, Pavillon André-Aisenstadt, 514-343-6111 poste 3488

stages@iro.umontreal.ca

<https://fas.umontreal.ca/stages/>

Professeurs en statistique ou apprentissage automatique et professeurs en actuariat ou mathématiques financières

Consultez le [répertoire](#)

Professeurs en statistique ou apprentissage automatique	
Nom, prénom	Expertise
Bédard, Mylène	Statistique bayésienne, méthodes Monte-Carlo par chaînes de Markov
Bilodeau, Martin	Statistique multivariée
Coulombe, Janie	Biostatistique
Douwes-Schultz, Dirk	Statistique, biostatistique
Duchesne, Pierre	Séries chronologiques, échantillonnage
Maire, Florian	Statistique computationnelle, méthodes de Monte-Carlo par chaînes de Markov, traitement d'images, modèles de réseau
Murua, Alejandro	Bioinformatique, forage de données, apprentissage automatique, identification d'objets, traitement de signaux
Neklyudov, Kirill	Apprentissage automatique, méthodes Monte-Carlo par chaînes de Markov, science des données
Wolf, Guy	Apprentissage automatique, science des données
Professeurs en actuariat ou mathématiques financières	
Nom, prénom	Expertise
Augustyniak, Maciej	Actuariat et mathématiques financières
Doray, Louis	Actuariat
Gagné, Claudia	Actuariat et mathématiques financières
Gagnon, Philippe	Actuariat et statistique
Huwyler Raphael	Mathématiques financières
Morales, Manuel	Mathématiques financières

Faculté des arts et des sciences

Calendrier des études 2026-2027

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre
Automne 2026

Trimestre
Hiver 2027

Légende

Les journées de cours sont en caractères gras

premier jour de cours **et** dernier jour pour passer à un programme non contingenté

dernier jour pour modifier un choix de cours **et** pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)

dernier jour pour abandonner un cours avec frais

examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours

journées d'examens

période d'activités libres

congé universitaire ou férié

Septembre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
30	31*	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

*Premier jour de cours lundi 31 août 2026

Octobre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2026						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Janvier 2027						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2027						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2027						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril 2027						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	